

## Contrats aidés

### **Pour lutter contre le chômage, l'Etat lance un grand plan de licenciements dans les associations et les collectivités !**

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) et ses associations s'insurgent contre l'annonce d'une réduction importante et brutale des contrats aidés.

Supports d'emplois précaires, ils ne sont évidemment pas un idéal de long terme. Cependant, ils représentent un soutien non négligeable sans lequel de nombreuses personnes, souvent au chômage depuis de longs mois, voire de longues années, auraient du mal à reprendre le chemin de l'emploi, à accéder à la formation et tout simplement à retrouver un revenu.

Les contrats aidés demeurent également un outil important pour les associations déjà soumises à l'asphyxie financière. Cette décision unilatérale les privera de recrutements indispensables à leur fonctionnement. Déjà largement fragilisées financièrement par les baisses récurrentes de subventions, beaucoup devraient renoncer à leurs projets pourtant vitaux pour les habitants et les territoires.

Sous prétexte d'une baisse en trompe-l'œil du chômage qui n'est en réalité qu'une hausse des emplois précaires, le gouvernement a demandé à Pôle emploi de geler les financements pour les personnes qui devaient signer un contrat ou un renouvellement de contrat. Les associations comme les collectivités et l'Etat lui-même avec l'Education nationale (tout notre soutien à l'île de la Réunion qui, faute d'emplois aidés, n'a pu ouvrir des classes), se retrouvent donc sans personnel, pourtant indispensable à des missions qui relèvent du service public.

Plus dramatique encore, à l'heure où nos responsables publics n'ont que le mot « emploi » à la bouche, des milliers de personnes qui en avaient un vont s'en voir privées du jour au lendemain, faute de renouvellement de leur contrat.

La Présidente

Jacqueline BALSAN